

Des jeunes de plus en plus diplômés, qui acceptent des emplois intermédiaires ou d'employés

Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes • n° 87 • Mars 2021

En Auvergne-Rhône-Alpes, en 2017, les jeunes sont plus souvent diplômés du supérieur que dans les autres régions françaises et sont également moins nombreux à n'avoir aucun diplôme. En 10 ans, la part des diplômés a fortement augmenté, en particulier pour les diplômes Bac+3 et plus. Au sein de la région, c'est dans le Rhône que les jeunes sont les plus diplômés. Les moins diplômés peinent à s'insérer sur le marché du travail. Les jeunes, de plus en plus diplômés, acceptent des emplois intermédiaires ou d'employés. En général, les postes sont maintenant occupés par des personnes plus diplômées qu'il y a 10 ans. L'embauche des non-diplômés sur les métiers les moins qualifiés s'en trouve freinée.

En 2017, en Auvergne-Rhône-Alpes, 731 100 jeunes âgés de 15 à 29 ans sont en emploi, au chômage ou inactifs (hors élèves, étudiants et apprentis). Ils représentent 53 % des jeunes de cette tranche d'âge et 9 % de la population régionale. Ces parts sont proches du niveau national.

Les jeunes d'Auvergne-Rhône-Alpes sont plus diplômés que les autres

En Auvergne-Rhône-Alpes, 64 % des jeunes de 15 à 29 ans ont au moins le baccalauréat, soit 2 points de plus qu'en France. Seules l'Île-de-France (72 %) et la Bretagne (66 %) font mieux. La région se caractérise également par un faible taux de jeunes sans diplômes (11 %), contre 12 % en France. Ce taux n'est plus faible qu'en Bretagne (8 %) et dans les Pays de la Loire (9 %).

De plus en plus de diplômés entre 2007 et 2017

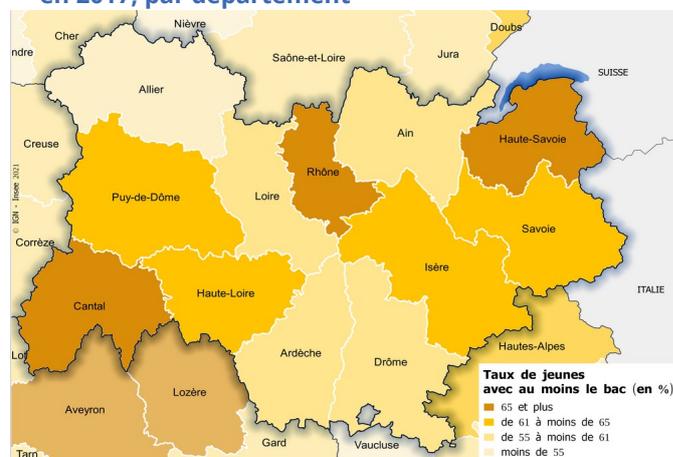
Entre 2007 et 2017, la part de jeunes qui ont obtenu au moins le baccalauréat augmente de 6 points (contre + 7 points en France). Cette hausse s'explique en partie par la réduction de quatre à trois ans du cursus conduisant au baccalauréat professionnel à l'issue du collège, depuis la rentrée 2009. Parallèlement, la part des détenteurs d'un CAP ou d'un BEP est en baisse.

En 2004, la réforme LMD (licence-master-doctorat) a également participé à l'élévation générale du niveau de diplôme avec le remplacement du Deug en deux ans par la licence en trois ans. C'est ainsi aux niveaux Bac+3 et plus que l'augmentation est la plus forte, avec en 2017, 24 % des jeunes de la région qui ont atteint au moins ce niveau, contre seulement 14 % en 2007. Sur

ce dernier point, la région est aussi au-dessus du niveau national, en deuxième position derrière l'Île-de-France.

Dans le même temps, la part de jeunes non diplômés baisse de 3 points en Auvergne-Rhône-Alpes (- 4 points au niveau national).

► 1. Taux de jeunes ayant au moins le baccalauréat en 2017, par département



Lecture : dans le Rhône, 70 % des jeunes ont au moins le baccalauréat.

Champ : jeunes de 15 à 29 ans, hors élèves, étudiants et apprentis.

Source : Insee, Recensement de la population 2017

Dans le Rhône, 20 % des jeunes ont au moins Bac+5

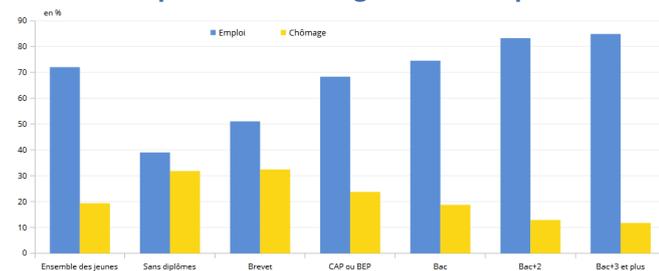
En 2017, plus de 65 % des jeunes ont au moins le baccalauréat dans le Rhône, la Haute-Savoie et le Cantal, contre moins de 55 % dans l'Allier ► figure 1. Avec plus de 20 % de jeunes qui ont au

moins un diplôme de niveau Bac+5, le Rhône se distingue fortement des autres départements de la région où ce taux est inférieur à 12 %. Seuls quelques départements franciliens présentent une part plus élevée, qui culmine à 55 % à Paris. La part de cadres parmi les emplois offerts dans le Rhône est plus importante que dans les autres départements, ce qui peut expliquer le haut niveau de qualification des jeunes de ce département. Le Cantal se distingue par un taux de jeunes non diplômés très faible : 7 %, le second plus bas nationalement, juste après Paris (5 %).

Les moins diplômés peinent à entrer sur le marché du travail

En Auvergne-Rhône-Alpes comme dans le reste de la France, les moins diplômés peinent à s'insérer sur le marché du travail. Alors qu'en 2017 le taux d'emploi régional des jeunes est en moyenne de 72 %, il augmente significativement avec le diplôme ► **figure 2**. Il n'est que de 39 % pour les non-diplômés, de 68 % pour ceux dont le diplôme maximum est le CAP ou le BEP et il dépasse 83 % pour les détenteurs d'un diplôme de niveau Bac+2 ou plus. De façon symétrique, 19 % des jeunes sont au chômage en 2017, mais c'est le cas de 32 % de ceux qui sont sans diplômes ou qui n'ont que le brevet, contre moins de 13 % pour ceux qui ont au minimum un diplôme de niveau Bac+2. Les peu diplômés sont en effet plus nombreux parmi les chômeurs. Ainsi, 36 % des jeunes n'ont pas le baccalauréat, mais ils représentent 51 % des chômeurs. Déjà, en 2007, le taux d'emploi était croissant suivant le niveau de diplôme. La situation, avant la crise de 2008, était plus favorable, avec des taux d'emploi supérieurs et un chômage inférieur.

► 2. Part des jeunes en emploi ou au chômage suivant le diplôme, en Auvergne-Rhône-Alpes en 2017



Lecture : parmi l'ensemble des jeunes du champ, 72 % sont en emploi et 19 % au chômage. Les jeunes sans diplômes sont moins souvent en emploi (39 %) et davantage touchés par le chômage (32 %).

Champ : jeunes de 15 à 29 ans, hors élèves, étudiants et apprentis.

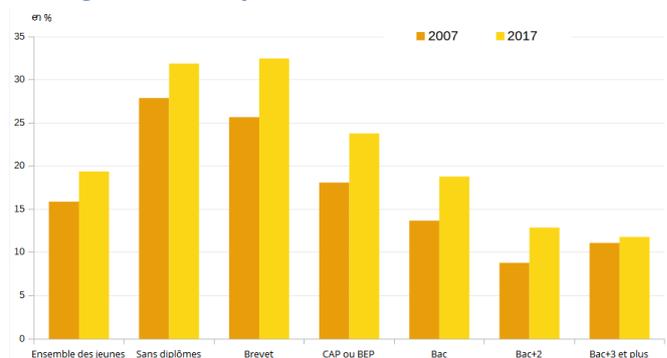
Source : Insee, Recensement de la population 2017

Les plus diplômés sont relativement épargnés par l'augmentation du chômage entre 2007 et 2017

Dans la région comme en France, quel que soit le niveau de diplôme, la part des jeunes au chômage augmente entre 2007 et 2017 et l'écart en matière d'insertion sur le marché du travail se creuse entre jeunes diplômés et non diplômés. Pour l'ensemble

des jeunes, cette augmentation est de 3,5 points. Les plus diplômés, titulaires d'un diplôme Bac+3 ou plus, sont les plus préservés, avec une augmentation de seulement 0,7 point, contre plus de 4 points pour les autres. C'est pour ceux qui ne sont titulaires que d'un brevet que la situation se dégrade le plus (+ 6,8 points) ► **figure 3**.

► 3. Part des jeunes au chômage suivant le diplôme, en Auvergne-Rhône-Alpes en 2007 et 2017



Lecture : en 2017, 19 % des jeunes du champ sont au chômage, contre 16 % en 2007.

Champ : jeunes de 15 à 29 ans, hors élèves, étudiants et apprentis.

Source : Insee, Recensement de la population 2017

En Auvergne-Rhône-Alpes, en 2017, 15 % des jeunes en emploi ont au moins un diplôme Bac+5. Cette part atteint 80 % pour les professions libérales et les cadres d'entreprise, 65 % parmi les cadres de la fonction publique et les professions intellectuelles, et 17 % parmi les chefs d'entreprises d'au moins dix salariés.

Les artisans et les ouvriers ont un profil de diplôme similaire, avec environ 60 % de titulaires d'un CAP, BEP ou du baccalauréat. Parmi ces catégories socioprofessionnelles (CS), on compte moins de 5 % de jeunes avec au moins un diplôme Bac+3, contre 28 % en moyenne parmi l'ensemble des jeunes.

De 2007 à 2017, la part de jeunes ayant au plus un CAP-BEP diminue, alors que celle des diplômés Bac+3 et plus augmente, et ce, pour toutes les CS. Cette hausse est la plus forte pour les professions intermédiaires, les techniciens, et les employés administratifs d'entreprise (environ + 21 points, contre + 9 points en moyenne chez les jeunes). Pour ces CS, les emplois qui étaient autrefois occupés par des titulaires d'un diplôme Bac+2 le sont maintenant principalement par des Bac+3. Ce glissement des postes occupés vers des plus diplômés s'opère pour presque toutes les CS. Au-delà de la situation économique, l'élévation générale du niveau de diplôme amène les jeunes à accepter plus souvent qu'avant un travail moins qualifié que celui auquel leur diplôme leur permettrait de prétendre. Ceci freine l'embauche des jeunes non diplômés sur les métiers les moins qualifiés. Ainsi, dans la région, la part des non-diplômés parmi les personnes en emploi baisse de plus de 3 points, au profit de celle des bacheliers. Ceux-ci obtiennent plus souvent un poste sur lequel on peut considérer qu'ils subissent un déclassement eu égard à leur niveau de qualification. ●

Bruno Balouzat, Emma Bianco (Insee)

► Source

Les résultats sont issus des Recensements de la population de 2007 et 2017, et font référence au diplôme de niveau le plus élevé que les individus ont déclaré posséder. Les questions relatives à l'emploi et au chômage reposent sur la déclaration « spontanée » de la personne enquêtée, sans précision de critères. Contrairement à celles de l'enquête Emploi, elles ne permettent pas de mesurer les concepts d'emploi, ou de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT).

► Pour en savoir plus

- « Le non-emploi des peu ou pas diplômés en France et en Europe : un effet classement du diplôme », *Insee Références* « Emploi, chômage, revenus du travail », juillet 2020
- « L'inactivité et le chômage des jeunes sont un peu moins fréquents dans la région », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes*, n° 92, janvier 2020
- « Les bacheliers poursuivent majoritairement leurs études dans la région », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes*, n° 78, avril 2019

